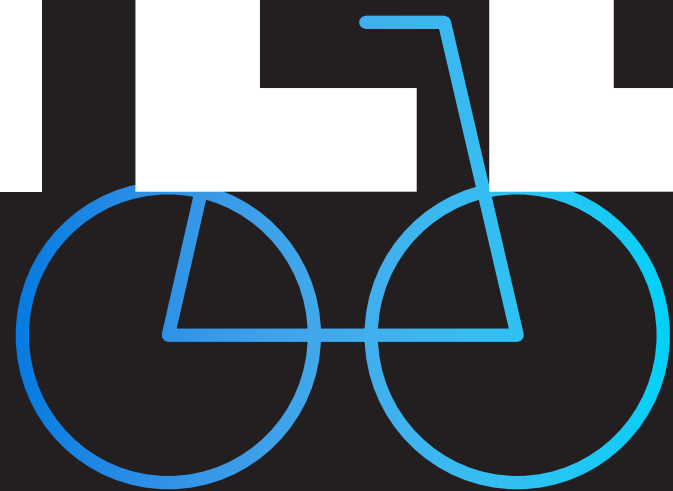


# DRUMMONDVILLE



## BUDGET DE FONCTIONNEMENT EN BREF 2019

# **TABLE DES MATIÈRES**

Mot du maire .....	<b>3</b>
Conseil municipal .....	<b>4</b>
Mission .....	<b>5</b>
Vision .....	<b>5</b>
Valeurs.....	<b>6</b>
Discours sur le budget de fonctionnement 2019 .....	<b>7</b>
1. Faits saillants .....	<b>13</b>
2. Budget de fonctionnement en chiffres .....	<b>14</b>
3. Revenus et dépenses en bref .....	<b>29</b>
4. Taxation.....	<b>32</b>
5. Endettement total net à long terme .....	<b>36</b>



# MOT DU MAIRE

## CHÈRES CONCITOYENNES, CHERS CONCITOYENS,

C'est avec plaisir que je dépose, ce soir, le contenu du budget 2019 de la Ville de Drummondville. Cette année, le budget est de 118,9 M\$, ce qui représente une augmentation de 2,95 % net des revenus compensatoires comparativement au budget amendé de 2018. Sachez qu'encore une fois cette année, le conseil municipal ainsi que l'administration de la Ville de Drummondville ont œuvré dans le souci de respecter les alignements budgétaires, de respecter la capacité de payer des citoyennes et citoyens, de contrôler la dette et d'augmenter progressivement nos immobilisations payées comptant.

Je tiens d'emblée à remercier et à féliciter l'ensemble des directrices et des directeurs de la Ville de Drummondville, ainsi que leurs équipes, qui ont travaillé de façon intense, passionnée et soutenue, et qui ont respecté les engagements pris par le conseil. Je puis vous mentionner aujourd'hui que l'ensemble du processus budgétaire a été mené avec grande rigueur.

La préparation du budget s'avère un exercice complexe, qui est mené sur une période de plusieurs mois, s'amorçant d'abord avec les orientations données par le conseil municipal. Ensuite, le travail commence au sein de la fonction publique, dans les différentes équipes des services municipaux, puis à la direction générale, à la mairie, au comité exécutif et, finalement, auprès de l'ensemble des membres

du conseil municipal, qui s'assurent que les orientations soient respectées et que chaque dollar soit judicieusement dépensé.

Quotidiennement, nous réfléchissons, en équipe, afin d'optimiser le développement de notre ville et afin de fournir à la population des services de qualité. L'un de nos objectifs est de conserver un équilibre tout en répondant à vos besoins, le conseil municipal étant à l'écoute de vos préoccupations.

Selon nos prévisions, nous anticipons terminer l'année 2018 avec un surplus d'opérations d'environ 3 M\$. Considérant que des imprévus pourraient survenir d'ici la fin de l'année, le montant réel du surplus sera connu lors du dépôt, au printemps 2019, des états financiers 2018. Toutefois, à la lumière du montant mentionné, nous constatons, chiffres à l'appui, que Drummondville se trouve en excellente santé financière, ce qui n'est pas étranger à sa réputation de tenir une gestion rigoureuse des fonds publics.

L'année dernière, la Ville de Drummondville a dévoilé sa planification stratégique 2017-2022, qui a pour mission de répondre de manière efficace, innovante et responsable aux besoins, attentes et aspirations de la population, afin de bâtir une collectivité où toutes et tous peuvent s'épanouir. C'est cette planification qui a guidé les orientations du conseil municipal et de l'administration de la Ville de Drummondville dans leurs différents

choix, dans le cadre de l'élaboration du budget annuel. En effet, la mise en place de la planification stratégique nous permet de nous assurer d'un développement judicieux et organisé de notre ville, et de déterminer ce que l'on fait et pourquoi on le fait, en mettant l'accent sur une optimisation pour le futur.

Je souhaite remercier à nouveau toutes les personnes qui ont participé à ce processus avec cœur et intérêt, qui se sont montrées dignes des fonctions qui sont les leurs. Nous avons la chance, à la Ville de Drummondville, d'avoir une fonction publique qui tient au développement de leur municipalité. Je souligne d'une façon toute particulière le travail rigoureux de coordination effectué par notre directeur général, monsieur Francis Adam, et notre trésorier, monsieur Benoit Carignan. Je tiens également à souligner l'excellent travail du directeur des communications de la Ville de Drummondville, monsieur Maxime Hébert Tardif, et de son équipe, de même que celui de mon directeur de cabinet, monsieur Mathieu Audet, pour avoir facilité l'accessibilité et la compréhension de ce budget 2019.

**M. Alexandre Cusson**  
Maire de Drummondville



**M. Dominic Martin**  
DISTRICT 1



**M. Jean Charest**  
DISTRICT 2



**M<sup>me</sup> Catherine Lassonde**  
DISTRICT 3



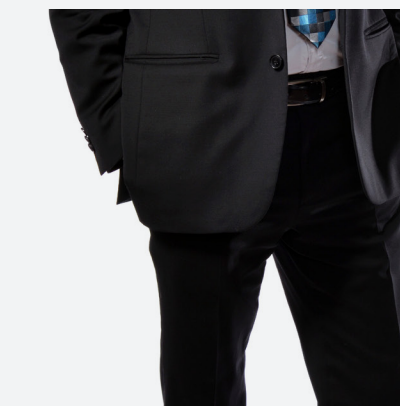
**M<sup>me</sup> Isabelle Marquis**  
DISTRICT 4



**M. John Husk**  
DISTRICT 5



**M. William Morales**  
DISTRICT 6



# CONSEIL MUNICIPAL



**M. Yves Grondin**  
DISTRICT 8



**M<sup>me</sup> Annick Bellavance**  
DISTRICT 9



**M<sup>me</sup> Stéphanie Lacoste**  
DISTRICT 10



**M. Daniel Pelletier**  
DISTRICT 11



**M<sup>me</sup> Cathy Bernier**  
DISTRICT 12



# VISION

Une vision d'avenir claire reposant sur trois piliers puissants d'un développement adapté aux besoins, aux attentes et aux aspirations des Drummondvillois.

## EXPÉRIENCE CITOYEN

Une ville reconnue pour l'excellence de son service aux citoyens laissant une impression positive durable et offrant une expérience distinctive.

## GESTION DES INFRASTRUCTURES ET DU TERRITOIRE

Une ville se souciant d'un aménagement de son territoire optimal et durable.  
Une ville se préoccupant de la gestion de ses infrastructures, et ce, en tenant compte des principes d'efficacité et de coûts acceptables.  
Une ville priorisant les meilleures pratiques dans le but d'augmenter son efficacité en regard des aspects du développement durable.

## VILLE INTELLIGENTE

Une ville ouverte, branchée et innovante se démarquant par son esprit de collaboration et par la participation active de ses citoyens. Une ville tournée vers les technologies de l'information et de la communication (TIC) pour améliorer, une fois de plus, la qualité de vie offerte aux citoyens, faire croître son économie et optimiser sa performance organisationnelle.

# MISSION

Répondre de manière efficace, innovante et responsable aux besoins, aux attentes et aux aspirations de la population afin de bâtir une collectivité où tous peuvent s'épanouir.

# VALEURS DE L'ORGANISATION

## INTÉGRITÉ

Pratiques de gestion favorisant un fort sens éthique et une transparence irréprochable.

## RESPECT

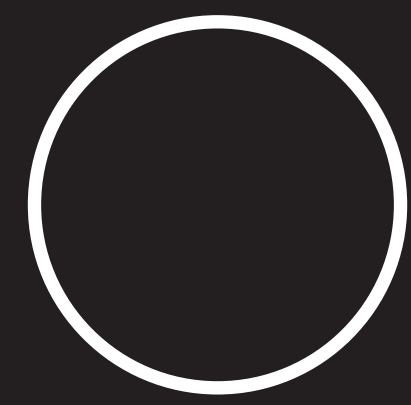
Actions réalisées dans le respect des sphères sociales, économiques et environnementales.

## OUVERTURE

Décisions prises avec un souci d'inclusion et d'accessibilité.

## ÉQUITÉ

Approche intégrée et objective s'appuyant sur l'attribution judicieuse des ressources.



# **DISCOURS SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2019**



## REVENUS

Comme vous le savez, notre charge fiscale moyenne est nettement inférieure à celles des villes comparables. Pour une offre avantageuse de services municipaux, il en coûte moins aux contribuables de Drummondville que partout ailleurs au Québec. Le plus récent profil financier du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) faisait état d'un écart favorable de près de 30 % : c'est-à-dire que lorsqu'une ville moyenne dépense 1 \$, il en coûte bien moins, soit 0,70 \$ ou 30 % en moins, à Drummondville. En clair, cela signifie que la Ville utilise judicieusement chaque dollar que vous lui confiez et qu'elle offre davantage de services, à meilleur coût.

## IMPÔT FONCIER ET TARIFICATION DES SERVICES

À l'instar de toutes les municipalités du Québec, notre ville retire la majeure partie de ses revenus de l'impôt foncier et de la tarification des services. En 2019, une proportion de 82,2 % des revenus budgétés sera issue de ces deux sources, pour un total de 97 750 000 \$. Cette dépendance à l'impôt foncier et à la tarification est trop importante et je milite en faveur d'une diversification des sources de revenus des municipalités.

## EN-LIEUX DE TAXES

Les en-lieux de taxes perçus sur les immeubles gouvernementaux et ceux des réseaux de l'éducation et de la santé représenteront 4 186 000 \$ ou 3,5 % des revenus. Par ailleurs, il est toujours malheureux de constater que, contrairement aux contribuables des secteurs résidentiel, industriel et commercial, le gouvernement du Québec n'assume pas la totalité des taxes foncières reliées à ses édifices. Pour la Ville de Drummondville, le manque à gagner est estimé à 950 000 \$.

## SERVICES RÉCRÉATIFS ET COMMUNAUTAIRES ET SERVICES RENDUS

Quant aux services récréatifs et communautaires et aux services rendus, ils s'élèveront respectivement à 2 359 000 \$ et à 2 979 000 \$, et représenteront 2 % et 2,5 % du budget.

## AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES ET REVENUS DE TRANSFERTS

Pour ce qui est des autres revenus de sources locales, ils seront de 6 650 000 \$, ou 5,6 % du budget, qui comprennent 2 500 000 \$ qui proviennent des droits de mutation, 1 350 000 \$ pour le loyer du campus de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) à Drummondville et 1 800 000 \$ de revenus d'infractions en lien avec la cour municipale.

Les revenus de transferts, qui sont des subventions à recevoir au cours de l'exercice financier 2019 des gouvernements provincial et fédéral, seront de 3 250 000 \$ et équivaldront à 2,7 % du budget.

## APPROPRIATIONS DE SURPLUS

Du côté des appropriations de surplus, le montant total sera de 1 726 000 \$ l'an prochain, ce qui correspond à un montant semblable à l'an dernier. De ce montant, 1 300 000 \$ servent de provision pour écart budgétaire en raison d'une éventuelle variation de la croissance économique ou pour répondre à différents imprévus. En 2018, nous n'avons pas eu besoin de cette appropriation de 1 300 000 \$, considérant que nous avons eu des encaissements de revenus supplémentaires dus à la croissance économique. C'est donc dire qu'étant donné l'essor économique de notre ville en 2018, nous avons pu réaliser des investissements payés comptant au lieu de les financer par la dette ou le fonds de roulement.

S'ajoute à cela une appropriation de 148 500 \$ du fonds environnemental pour divers projets. Un montant de 39 600 \$ sera octroyé pour la continuation du plan d'action de la rivière Saint-Germain, 27 500 \$ pour la poursuite du projet pilote concernant la collecte intelligente des matières résiduelles et 32 700 \$ pour différents mandats confiés à Nature-Avenir ou au Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec. Ces mandats auront pour objectifs d'établir un diagnostic de nos milieux naturels, de valider leur conservation et d'élaborer diverses stratégies en ce sens, dont la rédaction d'un plan de conservation et l'organisation d'une consultation publique au sujet des milieux naturels.

## DÉPENSES

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Au chapitre de l'administration générale, qui comprend la législation, la direction générale ainsi que les services des communications, des finances, des ressources humaines et des affaires juridiques, les dépenses estimées s'élèvent à 13 093 000 \$, soit 11 % du budget global.

Le conseil municipal et la direction générale ont la préoccupation constante d'optimiser les dépenses administratives et se questionnent régulièrement afin que la Ville de Drummondville adopte la meilleure structure organisationnelle possible.

Par ailleurs, la première action de la planification stratégique 2017-2022, soit *Définir la structure et les responsabilités d'un modèle de centralisation du service aux citoyens et l'implanter dans l'organisation*, représente une des priorités d'investissement en 2019. Sa réalisation permettra, à terme, d'accroître un élément important pour les membres du conseil et pour l'administration municipale : la qualité du service offert aux Drummondvilloises et aux Drummondvillois lorsque ces derniers ont à s'adresser à un service administratif de la Ville. C'est notamment par l'implantation d'un centre de services intégrés, communément appelé guichet unique, que la qualité des services rendus aux citoyennes et aux citoyens de Drummondville se verra particulièrement bonifiée. Il faut savoir que ce projet est réfléchi dans une vision d'ensemble d'amélioration de la qualité du service aux citoyens. À ce sujet, la future Division expérience citoyen, qui verra le jour en 2020, comptera sur une équipe dédiée, outillée et formée pour répondre de manière efficace, innovante et responsable aux attentes des citoyens. Grâce à la création de la Division expérience citoyen et au savoir, aux connaissances et à l'expérience de notre personnel, nous croyons être en mesure d'offrir, ultimement, une expérience revue et corrigée qui se verra rehaussée par une prestation de service simple, rapide, efficace et agréable pour nos citoyennes et nos citoyens.



## SÉCURITÉ PUBLIQUE

Le poste *Sécurité publique* représente 14,9 % du budget, c'est-à-dire une somme de 17 769 000 \$. De ce montant, nous estimons qu'une somme de 10 738 000 \$ sera affectée à la desserte policière par la Sûreté du Québec.

Les activités du *Service de sécurité incendie et sécurité civile* requerront 6 335 000 \$ pour la prochaine année. Par ailleurs, les services reliés aux mesures d'urgence, aux matières dangereuses et aux brigadiers scolaires adultes équivalront à 696 000 \$.

## TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES TECHNIQUES

Au poste *Travaux publics et services techniques*, les dépenses prévues seront de 21 134 000 \$ en 2019, soit 17,8 % du budget. On y trouve :

- Le déneigement pour 4 817 000 \$;
- Les dépenses reliées à la voirie pour 3 864 000 \$;
- L'entretien de nos édifices pour 4 027 000 \$;
- Le Service de l'urbanisme et des permis pour 2 145 000 \$;
- Les parcs et espaces verts pour 2 808 000 \$.

Afin de répondre à l'orientation 12 de la planification stratégique, soit *Protéger et mettre en valeur les milieux naturels, humides et aquatiques*, 71 500 \$ sont prévus afin d'assurer le déploiement et l'entretien des arbres fruitiers liés au projet d'implantation de vergers urbains sur le territoire de Drummondville. De plus, ce montant permettra de maintenir une équipe en foresterie urbaine en période hivernale.

Également, 70 000 \$ seront octroyés afin de nous assurer de colmater certaines fissures dans nos chaussées et donc de prolonger leur durée de vie. Les travaux, réalisés à l'aide de machineries spécialisées, permettront de ralentir considérablement la dégradation de nos routes et d'éviter le remplacement du pavage. Également, elles permettront de rendre le revêtement plus imperméable, ce qui réduira l'infiltration d'eau et de matériaux incompressibles à travers la surface de roulement. Le scellement des fissures dans les chaussées en asphalte est une méthode d'entretien préventif qui a fait ses preuves : il est possible, lorsque cette technique est utilisée au bon moment, de prolonger la durée de vie du pavage de cinq à dix ans.

## GÉNIE ET ENVIRONNEMENT

Au poste *Génie et environnement*, l'allocation est de 16 948 000 \$, soit 14,2 % du budget. Elle inclut, entre autres, les dépenses du Service de l'ingénierie et de la géomatique de même que les coûts d'exploitation de l'usine de traitement d'eau et de l'usine de traitement des eaux usées, pour un total de 7 403 000 \$.

Pour ce qui est du *Service du développement durable et de l'environnement*, le budget alloué est de 1 204 000 \$.

Nous avons à cœur que notre budget soit imprégné par les principes du développement durable. Ainsi, nous mettons en place les ressources nécessaires afin que Drummondville demeure parmi les leaders au Québec en matière environnementale.

Quant au traitement des matières résiduelles, le montant prévu est de 5 291 000 \$. Il inclut la collecte, le transport et le traitement des déchets solides, des matières recyclables et des matières organiques ainsi que la part de Drummondville dans les opérations de l'écocentre. Nous rappelons qu'une entente entre Gesterra, cette entreprise de la région qui détient une expertise reconnue dans le domaine de la gestion intégrée des matières résiduelles, et la Ville de Drummondville a été conclue cette année. Ce nouveau partenariat se veut en parfaite adéquation avec la vision axée sur le développement durable de notre municipalité et avec la planification stratégique 2017-2022, en plus de s'inscrire dans la suite logique des recommandations de la Commission consultative sur l'élimination des déchets ultimes (CCEDU).

En d'autres termes, avec ce nouveau partenaire qu'est Gesterra, nous progressons considérablement dans notre désir de mieux gérer nos matières résiduelles. Cette entente aura également pour effet d'augmenter, à moyen terme, les redevances versées par le gouvernement du Québec à cet égard.

## VIE CITOYENNE ET TRANSPORT EN COMMUN

Pour ce qui est de la vie citoyenne et du transport en commun, les coûts prévus seront de 3 785 000 \$, ou 3,2 % du budget. Les coûts de fonctionnement du transport en commun sont évalués à 2 695 000 \$. Ce poste budgétaire inclut également les services de Transport Diligence pour les personnes à mobilité réduite.

En mars 2018, la Ville de Drummondville a créé la *Commission sur l'immigration, la diversité culturelle et l'inclusion*, qui a comme principal mandat de formuler des recommandations au conseil municipal sur ces différentes thématiques et qui est présidée par monsieur Dominic Martin, conseiller municipal. Nous, les membres du conseil, sommes d'avis que la richesse d'une communauté se trouve dans sa diversité et, par la création de cette commission, nous avons signifié notre grande ouverture à accueillir des gens en provenance d'autres régions du monde, désireux d'enrichir notre culture. Depuis, nous nous engageons activement afin d'accompagner les nouveaux arrivants dans l'intégration de nos habitudes et de notre rythme de vie. Nous nous devons d'être proactifs, notamment dans un contexte où nos entreprises manquent de main-d'œuvre et où l'immigration est une réponse particulièrement favorable à cet important enjeu.

Cela étant, pour donner suite à une recommandation de la *Commission*, 30 000 \$ seront octroyés pour confier un mandat à une firme de consultation dans le but d'accompagner les membres formant la *Commission* et d'analyser les enjeux spécifiques à Drummondville quant à l'accueil et à l'intégration des immigrants. L'objectif final découlant de ce mandat sera la rédaction d'un plan d'action qui permettra, ultimement, à ces nouveaux arrivants de mieux s'intégrer à notre communauté.

Dans le cadre de la revitalisation du quartier Saint-Joseph, 11 100 \$ seront accordés afin d'organiser une activité liée à l'exercice de budget participatif déjà en cours, lequel se veut un processus démocratique par lequel les citoyennes et les citoyens sont invités à proposer, à choisir et à prendre position sur des projets d'immobilisations ayant un impact positif sur leur communauté. Nous souhaitons, d'une part, connaître la volonté des citoyens de différents quartiers, et, d'autre part, renforcer la collaboration déjà existante entre les citoyens, les élus et l'administration municipale. C'est par la mise en place de budgets participatifs, de consultations publiques ou d'assemblées citoyennes que nous

arriverons, comme organisation, à nos objectifs en termes de participation citoyenne, et ce, de façon concrète et judicieuse.

Un montant de 7 500 \$ sera alloué afin de reconduire le programme d'initiation à l'activité physique adapté aux besoins de nos personnes âgées, lequel a connu un vif succès lors du projet pilote en 2018. Le but étant de faire découvrir les plateaux et les activités offerts dans notre ville. Avec cette initiative qui répond au plan d'action 2016-2018 de la Politique municipale des aînés, le conseil confirme sa volonté de poursuivre ses réalisations afin de proposer un environnement et des conditions propices pour que nos personnes âgées puissent s'épanouir dans notre communauté et auprès de leurs proches, en plus d'adopter un mode de vie actif.

La Corporation de développement communautaire Drummond est un important partenaire de la Ville de Drummondville, elle qui fait en sorte d'assurer la participation active des organismes communautaires au développement socio-économique de notre municipalité. Afin de soutenir cette organisation, qui agit notamment sur la concertation, le soutien, la formation, la consolidation, la promotion et la recherche dans le milieu communautaire, 15 000 \$ seront ajoutés à l'entente actuelle entre la Ville et la Corporation.

Par ailleurs, dans le cadre du renouvellement de son entente avec la Ville de Drummondville, le *Comptoir alimentaire Drummond*, unique banque alimentaire dans la MRC de Drummond, recevra 10 000 \$ supplémentaires en 2019, 10 000 \$ supplémentaires en 2020 et 9000 \$ supplémentaires en 2021, pour porter sa subvention totale à 35 000 \$ annuellement. Il faut savoir que ce sont plus de 1600 ménages de la MRC qui sont soutenus chaque année par le *Comptoir*, dont 90 % sont des résidents de Drummondville. L'organisme est également responsable de la distribution et de l'organisation des paniers de Noël, en concertation avec les comités de bienfaisance. En répondant à un besoin de base, soit de bien nourrir certaines personnes qui vivent des moments plus difficiles, le *Comptoir* encourage également la réussite scolaire chez nos plus jeunes, la réinsertion à l'emploi, la bonne santé physique et mentale, la prévention des crimes, l'harmonie des familles dans le besoin et la stabilité résidentielle. C'est pourquoi il était primordial pour le conseil municipal d'appuyer cet important organisme de notre collectivité.

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le développement économique retient, de son côté, 4 952 000 \$, ou 4,2 % du budget.

## LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

Pour les loisirs et la vie communautaire, la Ville consacra une somme de 8 513 000 \$, ou 7,2 % du budget. Les centres communautaires et les organismes sportifs recevront, pour leur part, 4 991 000 \$. Également, une somme de 1 869 000 \$ sera allouée aux arénas et aux patinoires extérieures.

Le conseil a à cœur de contribuer au bon fonctionnement de nos centres communautaires et de nos organismes. Le milieu communautaire et ses différentes instances dynamisent notre ville et sont d'importantes références pour plusieurs citoyennes et citoyens. J'en profite pour adresser mes remerciements, au nom du conseil, à toutes les personnes qui œuvrent avec grand dévouement dans ce milieu et qui contribuent à bonifier la qualité de vie de l'ensemble des Drummondvilloises et des Drummondvillois.

D'ailleurs, 65 800 \$ seront octroyés afin de mettre en place un programme, conjointement avec les centres communautaires, qui permettra aux enfants ayant des besoins spécifiques de profiter d'un camp de jour adapté à leur réalité. Les membres du conseil municipal sont particulièrement fiers de cette initiative qui assurera une intégration harmonieuse de près d'une centaine de jeunes qui vivent avec certaines difficultés. L'implication de la Ville de Drummondville a pour effet d'éviter une charge financière supplémentaire aux parents ou aux centres communautaires, le montant accordé permettant d'engager plusieurs animateurs et intervenants spécialisés. Il est à noter que les centres communautaires contribuent à la hauteur de 100 \$ pour chaque jeune chapeauté qui a des besoins spécifiques. Cette initiative, qui a pris son envol en 2018 sous forme de projet pilote, fut particulièrement appréciée non seulement des jeunes, mais également des membres de leur famille.

Le Centre communautaire Saint-Pierre a lancé, le 5 juin dernier, une importante campagne de financement avec un objectif de 1 250 000 \$. Celle-ci a pour but de convertir l'église Saint-Pierre, maintenant désacralisée, pour en faire un lieu accueillant qui pourra offrir davantage de services et d'activités qui profiteront à la communauté. Ce projet, qui totalise 3 000 000 \$, rendra disponibles, entre autres, une grande salle et six locaux intermédiaires modernes, où l'on pourra pratiquer un éventail d'activités et où il sera possible d'accueillir environ 350 personnes.

Quant à la Ville de Drummondville, elle s'engage, selon l'autofinancement qui sera réalisé par le Centre communautaire Saint-Pierre, à la hauteur de 400 000 \$, montant qui est basé sur un emprunt du Centre, remboursable sur dix ans, cautionné par la Ville et pour lequel elle subventionnera les versements. C'est donc dire que, pour 2019, le montant accordé au Centre pour ce projet sera de 40 000 \$.

## ARTS, CULTURE ET BIBLIOTHÈQUE

Pour ce qui est des arts, de la culture et de la bibliothèque, une somme de 5 669 000 \$ a été retenue pour l'année 2019. Cela équivaut à 4,8 % du budget global.

On y trouve, entre autres, des investissements de 2 640 000 \$ dans notre nouvelle bibliothèque publique.

Concernant la Maison des arts Desjardins Drummondville, un montant de 952 000 \$ a été alloué à son fonctionnement.

Quant à l'important lieu touristique qu'est le Village québécois d'antan, il pourra profiter d'une somme de 208 000 \$ afin de poursuivre son développement et ainsi contribuer au rayonnement de notre ville.

## IMMOBILISATIONS PAYÉES À MÊME LE BUDGET

Une somme de 4 000 000 \$, soit 3,4 % du budget, ce qui représente un ajout de 250 000 \$ par rapport à l'année 2018 et un ajout de 2 000 000 \$ comparativement à l'année 2015, ira aux immobilisations payées à même le budget, un poste qui sert à financer des projets à même les revenus de l'année courante.

Comme maire, je suis particulièrement satisfait de l'application de l'orientation donnée en 2015 voulant qu'il soit préférable que l'on paie une plus grande part de nos immobilisations à même nos revenus, cette façon de faire nous permettant d'exercer un meilleur contrôle de la dette. D'ailleurs, nous avons l'intention de poursuivre dans cette voie au cours des prochaines années.

## AUTRES ACTIVITÉS

Des dépenses de 1 496 000 \$, ou 1,2 % du budget, sont allouées aux autres activités. Il est à noter que 296 000 \$ iront à l'Office municipal d'habitation et un montant de 800 000 \$ sera attribué au programme d'aide à la rénovation pour les bâtiments commerciaux ou mixtes du centre-ville et du quartier Saint-Joseph et au programme bâti résidentiel.

## MASSE SALARIALE

En termes budgétaires, la masse salariale de votre fonction publique constitue 21 % du budget total de la Ville, ce qui correspond à une proportion équivalente à celle de 2012.

## SERVICE DE LA DETTE

Le service de la dette s'établit à 21 541 000 \$, soit 18,1 % du budget global. Le remboursement en capital sera de 17 042 000 \$ en 2019.

## CHARGE FISCALE MOYENNE PAR UNITÉ D'OCCUPATION

À ce moment-ci, il est utile d'insister sur des chiffres qui en révèlent beaucoup sur la santé financière de Drummondville, c'est-à-dire la charge fiscale moyenne des logements. Selon le profil financier 2018 publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, cette charge fiscale moyenne pour les municipalités de 25 000 à 100 000 habitants est de 2 127 \$, alors qu'elle s'établit à 1 494 \$ à Drummondville, un écart appréciable de 30 % qui démontre bien notre gestion rigoureuse. Il en coûte donc, en moyenne, 633 \$ par année de moins en taxes et en tarifications à Drummondville qu'ailleurs au Québec. Il s'agit là d'un écart remarquable, dont nous sommes particulièrement fiers.

## TAXES FONCIÈRES

Comme nous l'avons vu, la fiscalité municipale au Québec repose essentiellement sur l'impôt foncier et la tarification. Cette réalité a une répercussion réelle sur le portefeuille des contribuables et, un jour ou l'autre, le gouvernement du Québec ne pourra faire l'économie d'une révision de cette fiscalité.

Le taux de la taxe foncière générale de base sera fixé à 0,805 \$ par 100 \$ d'évaluation foncière en 2019. À titre d'exemple, en 2011, en 2013 et en 2016, les taux furent respectivement de 0,81 \$, de 0,80 \$ et de 0,805 \$. C'est donc dire qu'avec la constante croissance économique que Drummondville connaît, nous avons réussi à maintenir un taux de taxation aussi bas qu'en 2011.

Quant à lui, le taux de la taxe foncière applicable aux immeubles non résidentiels sera de 1,722 \$.

## TARIFICATION DES SERVICES

### COLLECTE SÉLECTIVE, DÉCHETS ET MATIÈRES ORGANIQUES

Le tarif pour l'enlèvement, le transport, l'enfouissement et le traitement des déchets et des matières recyclables sera de 120 \$ par unité d'occupation pour les immeubles d'un à six logements, et de 110 \$ par unité d'occupation pour les immeubles de sept logements et plus.

Quant au service de collecte, du transport et du traitement des matières organiques et putrescibles, le tarif annuel demeure à 39 \$. Pour les immeubles de dix logements ou plus, il sera de 28 \$ par unité d'occupation.

### VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

Même scénario pour la vidange des fosses septiques. Le tarif demeure à 102 \$ par année par unité résidentielle, pour une vidange effectuée tous les deux ans.

### EAU POTABLE

Le tarif pour l'eau potable sera de 128 \$ pour les résidences unifamiliales et de 118 \$ par unité d'occupation pour les immeubles de type multifamilial. Pour ce qui est du tarif de l'eau au compteur, il sera de 0,323 \$ le mètre cube.

### ÉGOUT ET ASSAINISSEMENT

Cette taxe sera de 106 \$ par unité d'occupation desservie. La tarification au compteur sera de 0,233 \$ le mètre cube.

### TRAITEMENT DES MOUCHES NOIRES

Nous sommes fiers de vous annoncer qu'en 2019, la tarification pour le traitement des mouches noires sera abolie, même si le service continuera d'être offert.

## RÉSERVE FINANCIÈRE

Afin de préserver une saine gestion de nos finances publiques et afin que les Drummondvilloises et les Drummondvillois ne soient pas taxés si trop d'imprévus liés à la météo surviennent, j'annonce aujourd'hui que nous créerons, en 2019, une réserve financière qui servira de fonds de stabilisation. Celle-ci sera affectée aux impacts que pourraient avoir, par exemple, les neiges et pluies abondantes, les bris de tuyauterie lors de grands froids, les périodes de chaleur accablante, etc. sur nos budgets de fonctionnement. Ce fonds sera officiellement créé à la suite du dépôt des états financiers 2018 et il sera constitué à même une portion des surplus de l'année courante.

Autrement dit, si, lors d'une année, moins d'imprévus météorologiques surviennent et que nous réalisons des économies, ces dernières seront directement assignées à ce fonds de stabilisation. Toutefois, si le temps est moins clément et que davantage d'imprévus surviennent, la Ville de Drummondville utilisera l'argent de ce fonds qui, je le rappelle, fera en sorte que nos citoyennes et nos citoyens ne seront pas plus taxés, malgré les dépassements de coûts qui surviendraient alors.

## ÉVOLUTION ET COMPARATIF DES TAXES FONCIÈRES (INCLUANT LA TARIFICATION DES SERVICES)

Dans le même ordre d'idées, j'attire votre attention sur des statistiques révélatrices portant sur la bonne santé financière de Drummondville et sur une taxation générale des plus compétitives quand on suit son évolution au fil des ans.

Prenons une résidence unifamiliale dont le coût des taxes foncières incluant la tarification des services était, avec la valeur de 1993, de 1833 \$. En tenant compte de l'indice des prix à la consommation (IPC), ce même compte de taxes serait aujourd'hui de 2 689 \$.

Or, le coût réel des taxes pour cette même maison sera de 2071 \$ en 2019, une donnée qui se compare fort avantageusement à d'autres villes avoisinantes ou comparables, d'autant plus que la qualité de vie à Drummondville a connu un développement sans précédent.

Pour la maison moyenne à Drummondville, dont le compte de taxes se chiffrait en 2018 à 2019 \$, il en aurait coûté 2349 \$ à Granby, 2294 \$ à Saint-Hyacinthe, 2341 \$ à Saint-Jérôme, 2372 \$ à Sorel-Tracy et 2213 \$ à Victoriaville, pour ne nommer que ces villes.

## ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME

Il importe à ce moment-ci de rappeler l'excellente performance de Drummondville en regard de l'évolution de l'endettement total net à long terme. En effet, nous estimons que le budget 2018 permettra de maintenir un ratio à un bas niveau, soit pratiquement le même que l'exercice antérieur (donc environ 1,60 \$ par 100 \$ de richesse foncière uniformisée).

Cette statistique démontre bien la santé financière de notre ville, puisque la moyenne d'endettement des villes comparables à Drummondville s'établit à 2,18 \$, alors qu'il se situe à 1,55 \$ chez nous par 100 \$ de richesse foncière uniformisée.

Bien qu'elle fasse l'envie de plusieurs autres municipalités au Québec pour son faible endettement, Drummondville n'entend pas demeurer passive sur cet enjeu, bien au contraire. Le conseil municipal exerce une vigilance de tous les instants sur cette question afin de pouvoir poursuivre notre développement tout en léguant aux générations futures une ville en bonne santé financière.

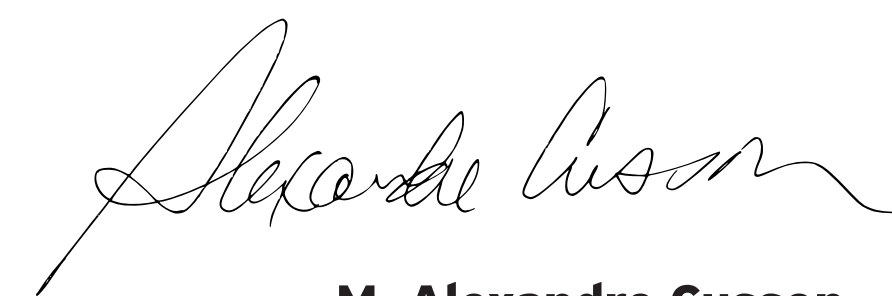
## CONCLUSION

Le budget 2019 reflète la volonté de votre conseil municipal de maintenir sa saine gestion des fonds publics en exerçant un contrôle rigoureux des dépenses avec l'argent que vous lui confiez.

Comme vous pouvez le voir, nous voulons vous offrir, au meilleur prix, des services récréatifs et communautaires adéquats, une sécurité publique rassurante, des loisirs qui rejoignent l'ensemble de la population et des infrastructures sécuritaires qui répondent aux besoins des Drummondvilloises et des Drummondvillois.

Nos services administratifs et nous, les élus, continueront en 2019 d'assumer le leadership nécessaire afin que nous demeurions attractifs pour les travailleuses et les travailleurs, et que notre développement économique se démarque des autres municipalités. Nous voulons nous assurer que les familles de Drummondville s'épanouissent pleinement, ici, avec une offre culturelle diversifiée et une offre en loisirs intéressante, et ce, pour toutes les tranches d'âge.

En somme, il nous importe de préserver une taxation parmi les plus basses, malgré le défi que cela comporte pour chacun de nos budgets. Nous pouvons dire qu'encore une fois cette année, tous les efforts ont été déployés par nos équipes afin de proposer une qualité de vie remarquable à nos citoyennes et à nos citoyens, et je dois vous dire que c'est ce dont nous sommes le plus fiers.



**M. Alexandre Cusson**  
Maire de Drummondville

**800 000 \$**



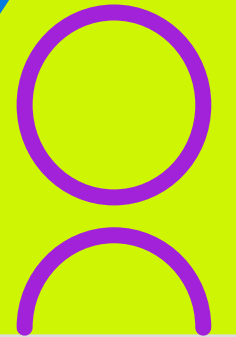
AU **PROGRAMME** D'AIDE À LA **RÉNOVATION** POUR LES **BÂTIMENTS COMMERCIAUX ET MIXTES** DU CENTRE-VILLE ET DU QUARTIER SAINT-JOSEPH ET **PROGRAMME BÂTI RÉSIDENTIEL**



**250 000 \$**  
DE PLUS

AU IMMOBILISATIONS  
PAYÉES À MÊME LE  
BUDGET

UNE OFFRE DE  
**SERVICES**  
DIVERSIFIÉE  
ET ADAPTÉE  
À TOUS



**SOUTIEN** PLUS ACCRU  
AUX **ORGANISMES**  
DU MILIEU



CRÉATION D'UNE  
**RÉSERVE FINANCIÈRE**  
ASSURANT UNE GESTION  
RESPONSABLE DES RISQUES  
LIÉS AUX **CHANGEMENTS**  
**CLIMATIQUES**

IMPLANTATION DE LA GESTION  
INTÉGRÉE DES **MATIÈRES RÉSIDUELLES**



**FAITS**

**SAILLANTS**

**MASSE SALARIALE** DE  
L'ADMINISTRATION MUNICIPALE  
**PROPORTIONNELLE** À CELLE  
DE **2012**



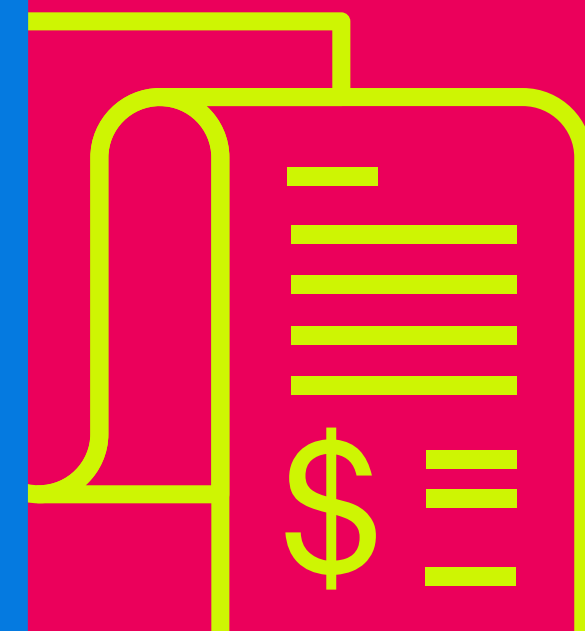
BUDGET DE

**118,9 M\$**

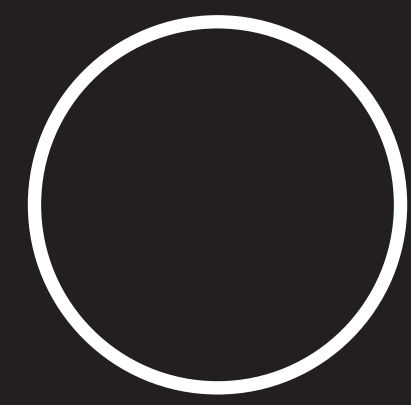
TEINTÉ DE LA **PLANIFICATION**  
**STRATÉGIQUE 2017-2022**

**400 000 \$** SUR  
10 ANS

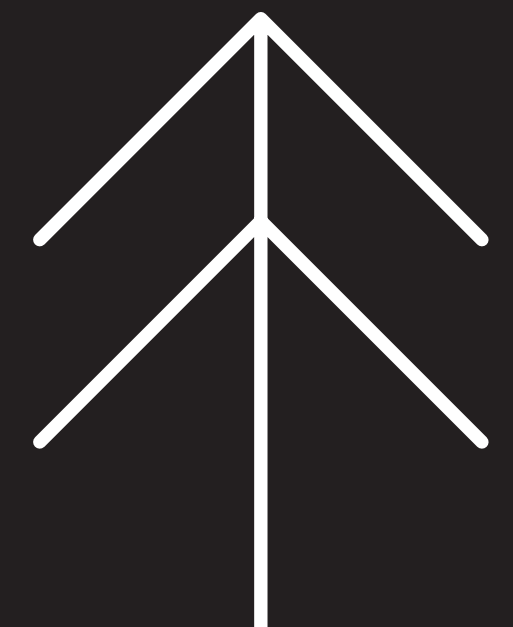
POUR LA **RECONVERSION**  
DE **L'ÉGLISE SAINT-PIERRE**  
AUX FINS DES ACTIVITÉS DU  
CENTRE COMMUNAUTAIRE  
SAINT-PIERRE



TAUX DE  
**TAXATION**  
**AUSSI BAS**  
QU'EN **2011**



# BUDGET DE FONCTIONNEMENT EN CHIFFRES



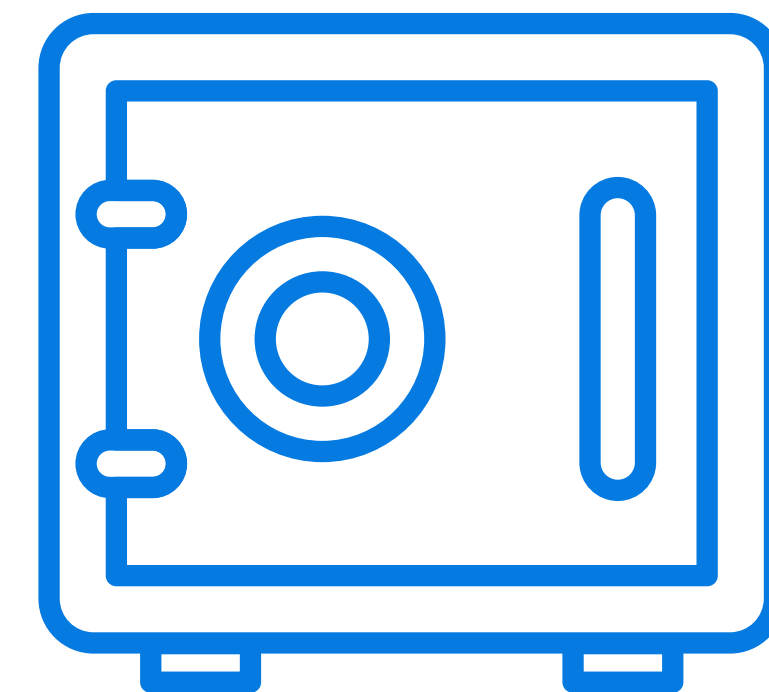
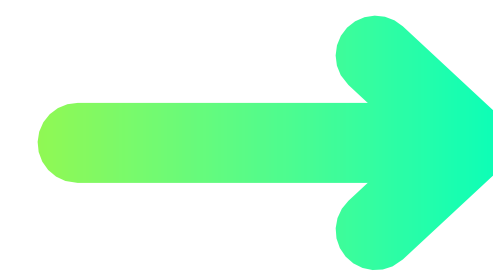
# REVENUS

# 118,9 M\$



**2,95 %**

QU'EN 2018





IMPÔT FONCIER ET  
TARIFICATION DES  
SERVICES

82,2 %

97,8 M\$



## SERVICES RÉCRÉATIFS ET COMMUNAUTAIRES

EN-LIEUX  
DE TAXES

**3,5 %**  
4,2 M\$

**2 %**  
2,3 M\$

SERVICES  
RENDUS

**2,5 %**  
3 M\$

AUTRES REVENUS DE  
SOURCES LOCALES

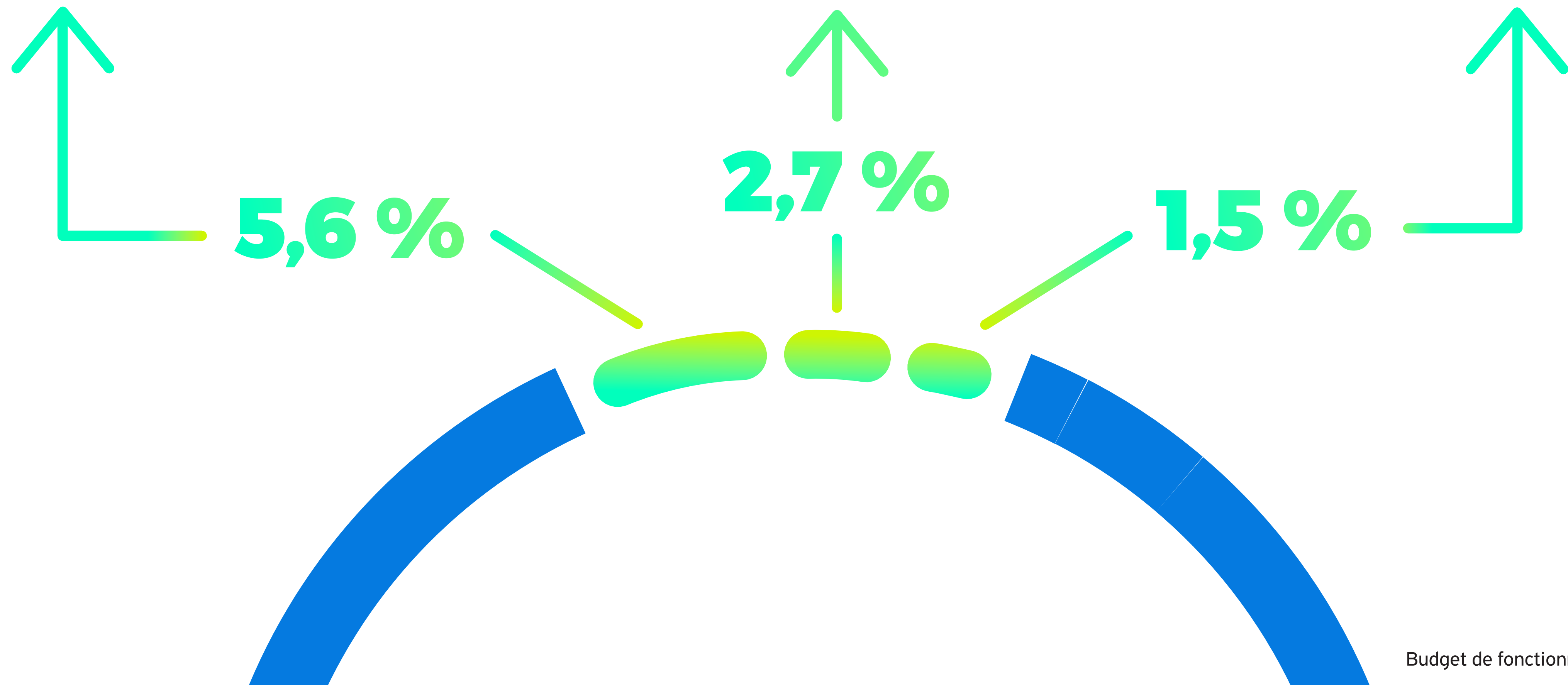
6,7 M\$

REVENUS DE  
TRANSFERTS

3,2 M\$

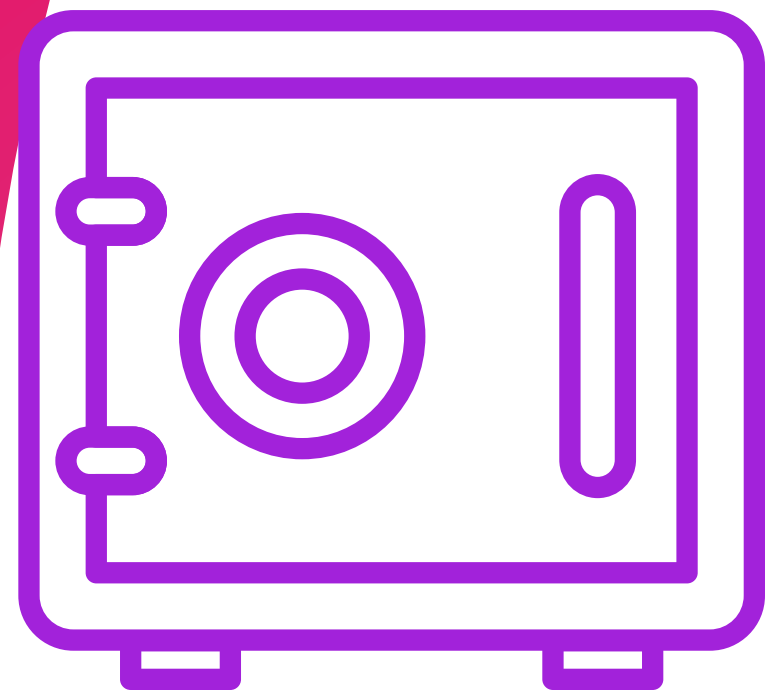
APPROPRIATIONS  
DE SURPLUS

1,7 M\$



# DÉPENSES

## 118,9 M\$



AFFAIRES  
JURIDIQUES,  
COUR MUNICIPALE  
ET GREFFE

**2,1 M\$**

FINANCES,  
APPROVISIONNEMENT  
ET INFORMATIQUE

**5 M\$**

DIRECTION  
GÉNÉRALE,  
RESSOURCES  
HUMAINES ET  
COMMUNICATIONS

**2,6 M\$**

ASSURANCES,  
CONTRIBUTION  
SPAD ET AUTRES

**1,9 M\$**

CONSEIL  
MUNICIPAL

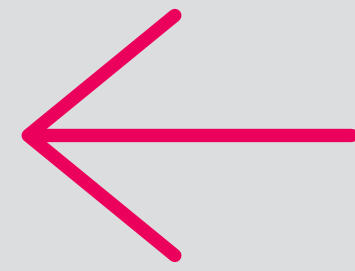
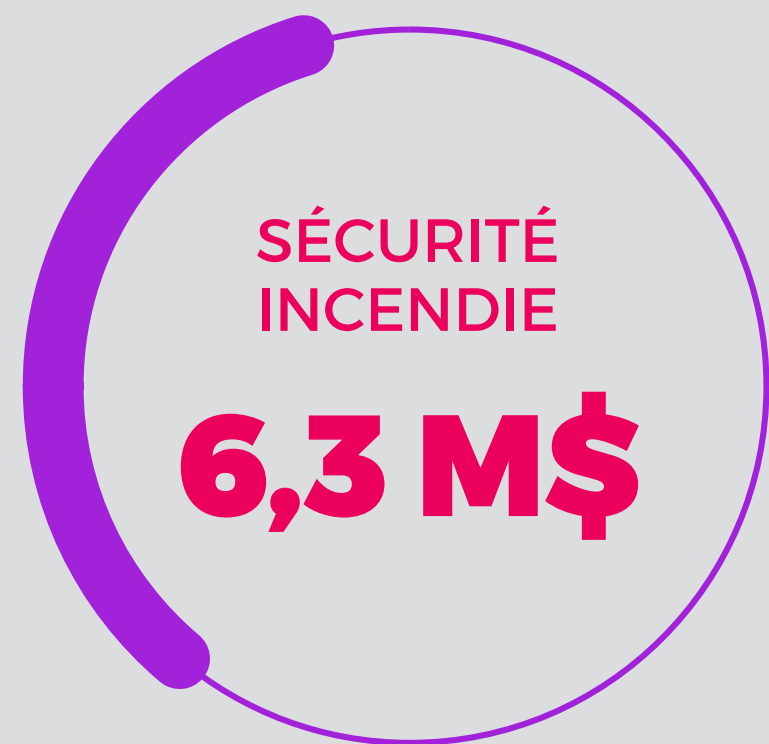
**1,5 M\$**

RÉPARTITION BUDGÉTAIRE

ADMINISTRATION  
GÉNÉRALE

11 %

**13,1 M\$**

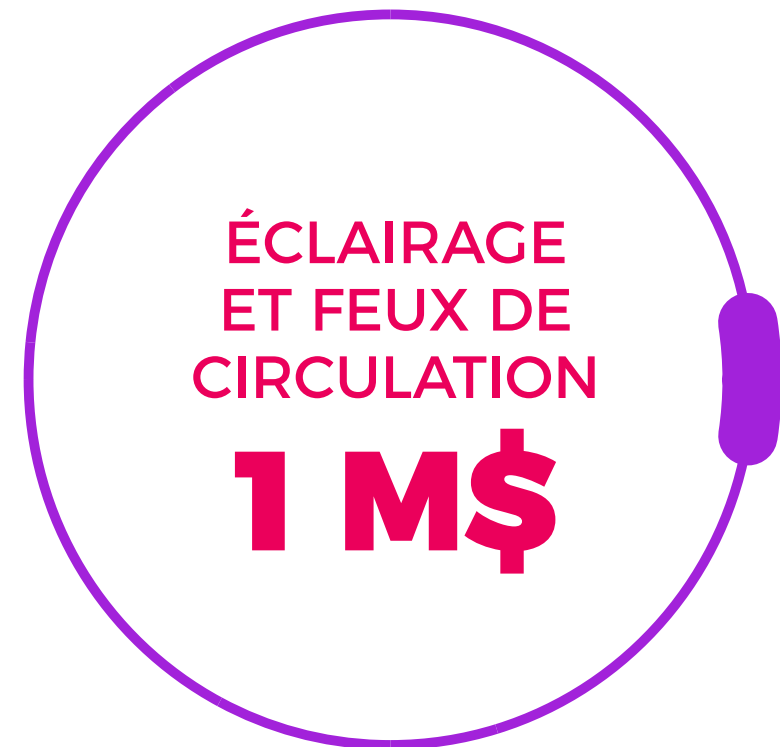
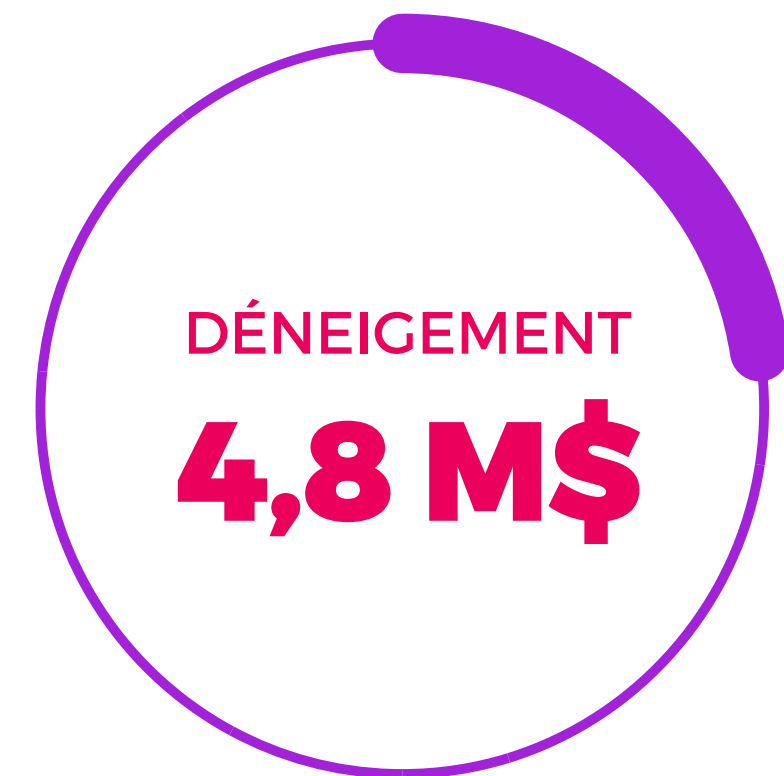


## RÉPARTITION BUDGÉTAIRE

### SÉCURITÉ PUBLIQUE

14,9%  
**17,8 M\$**





RÉPARTITION  
BUDGÉTAIRE

## TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES TECHNIQUES

17,8 %

**21,1 M\$**

# GÉNIE ET ENVIRONNEMENT

14,2%

17 M\$

## RÉPARTITION BUDGÉTAIRE

VIDANGE FOSSES SEPTIQUES

0,4 M\$

RÉSEAUX EAU ET ÉGOUT

2,7 M\$

UTE ET UTEU

6,1 M\$

SERVICE DE L'INGÉNIERIE ET DIVISION GÉOMATIQUE

1,3 M\$

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT

1,2 M\$

TRAITEMENT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

5,3 M\$

VIE CITOYENNE ET  
TRANSPORT EN COMMUN

3,2 %

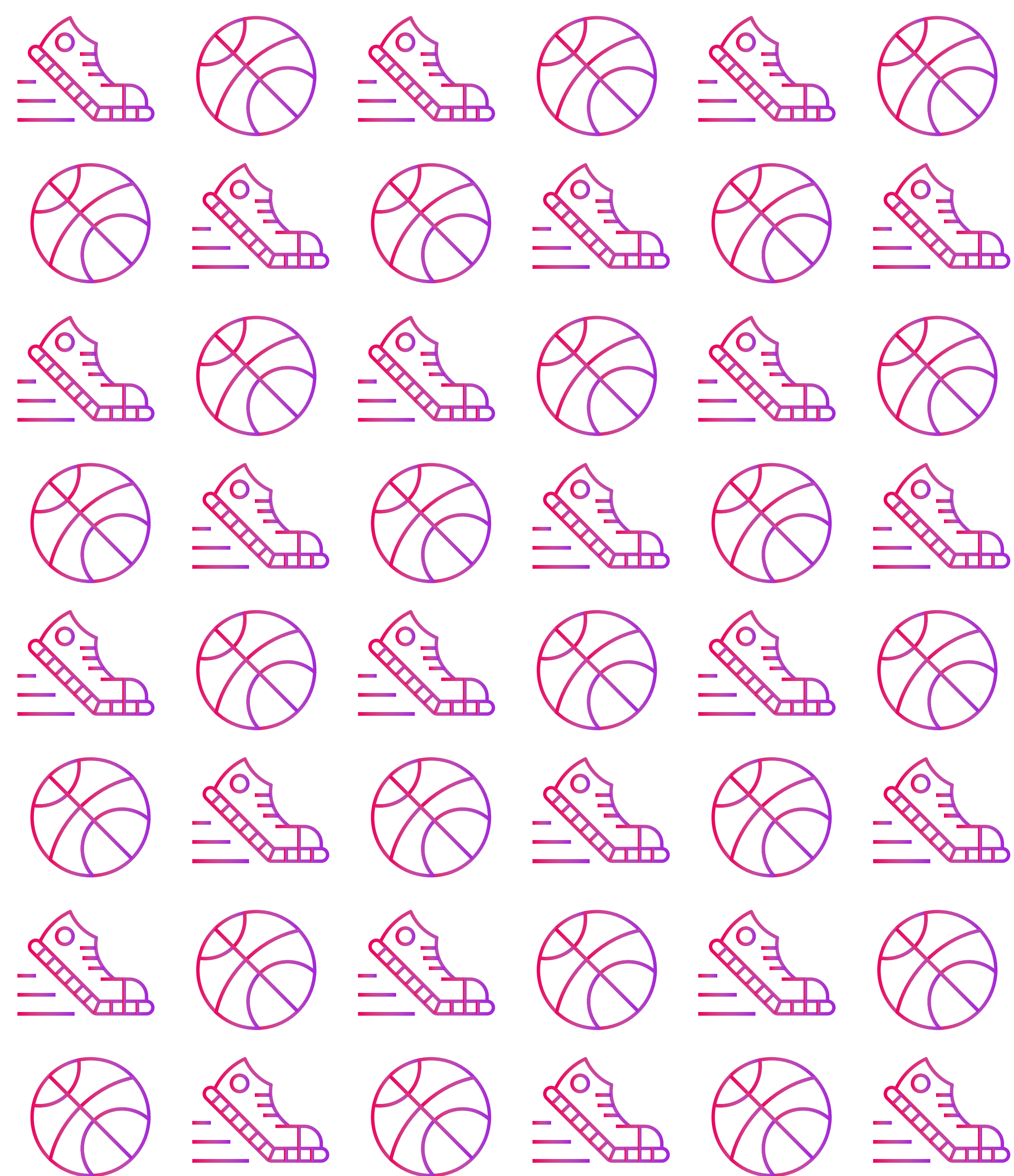
3,8 M\$

DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE

4,2 %

4,9 M\$





**LOISIRS ET VIE  
COMMUNAUTAIRE**

**7,2 %**  
**8,5 M\$**

ARTS, CULTURE  
ET BIBLIOTHÈQUE

4,8 %

5,7 M\$

IMMOBILISATIONS  
PAYÉES À MÊME  
LE BUDGET

3,4 %  
**4 M\$**

AUTRES  
ACTIVITÉS

1,2 %  
**1,5 M\$**

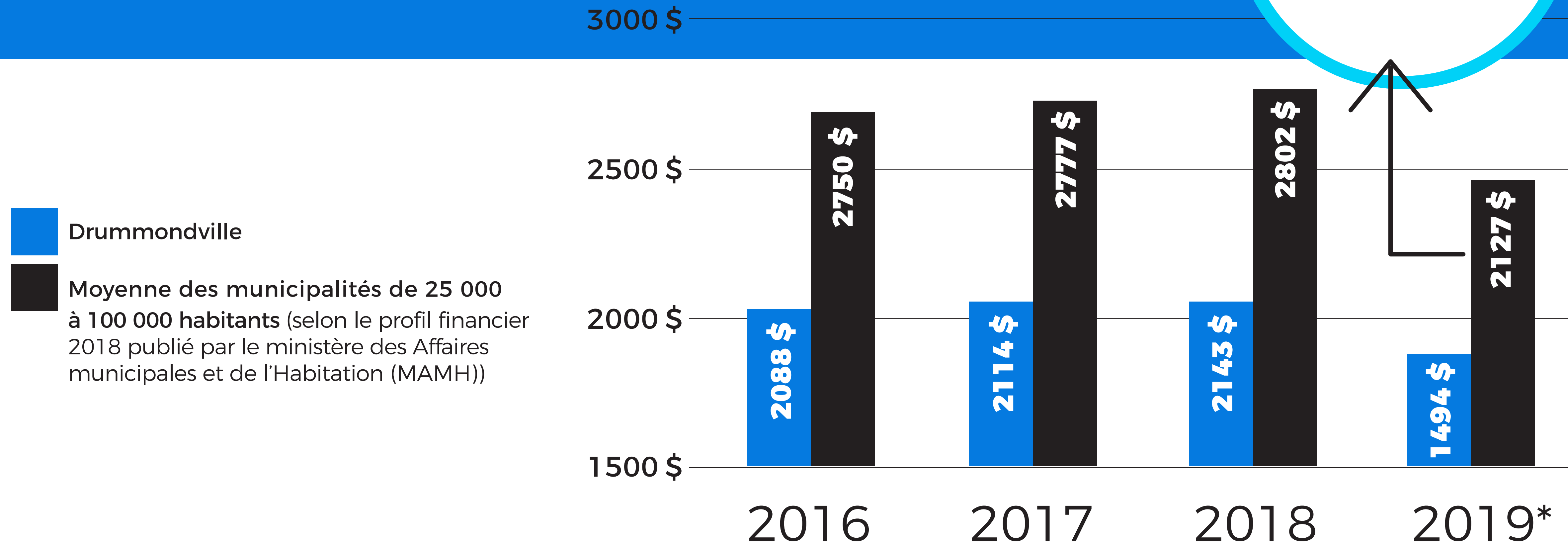
SERVICE DE LA DETTE

18,1 %  
**21,5 M\$**

# BUDGET DE FONCTIONNEMENT CHARGE FISCALE MOYENNE

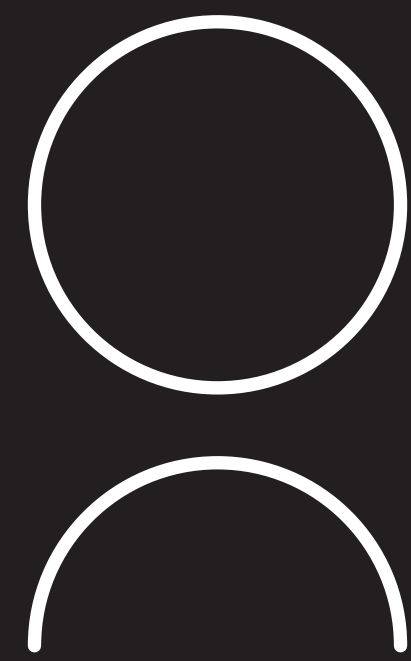
(RÉSIDENCE D'UN LOGEMENT)

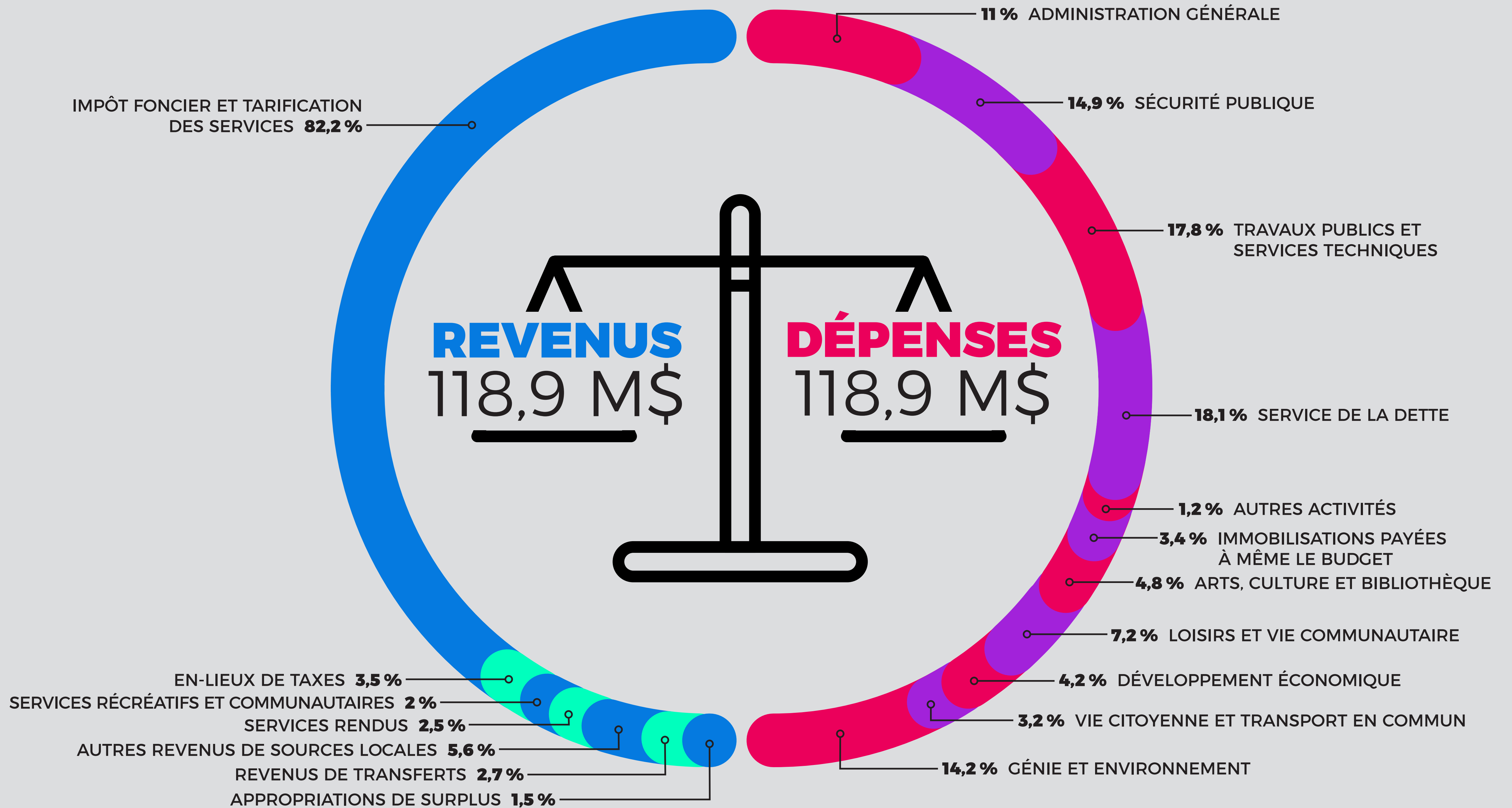
30 %  
**D'ÉCART**



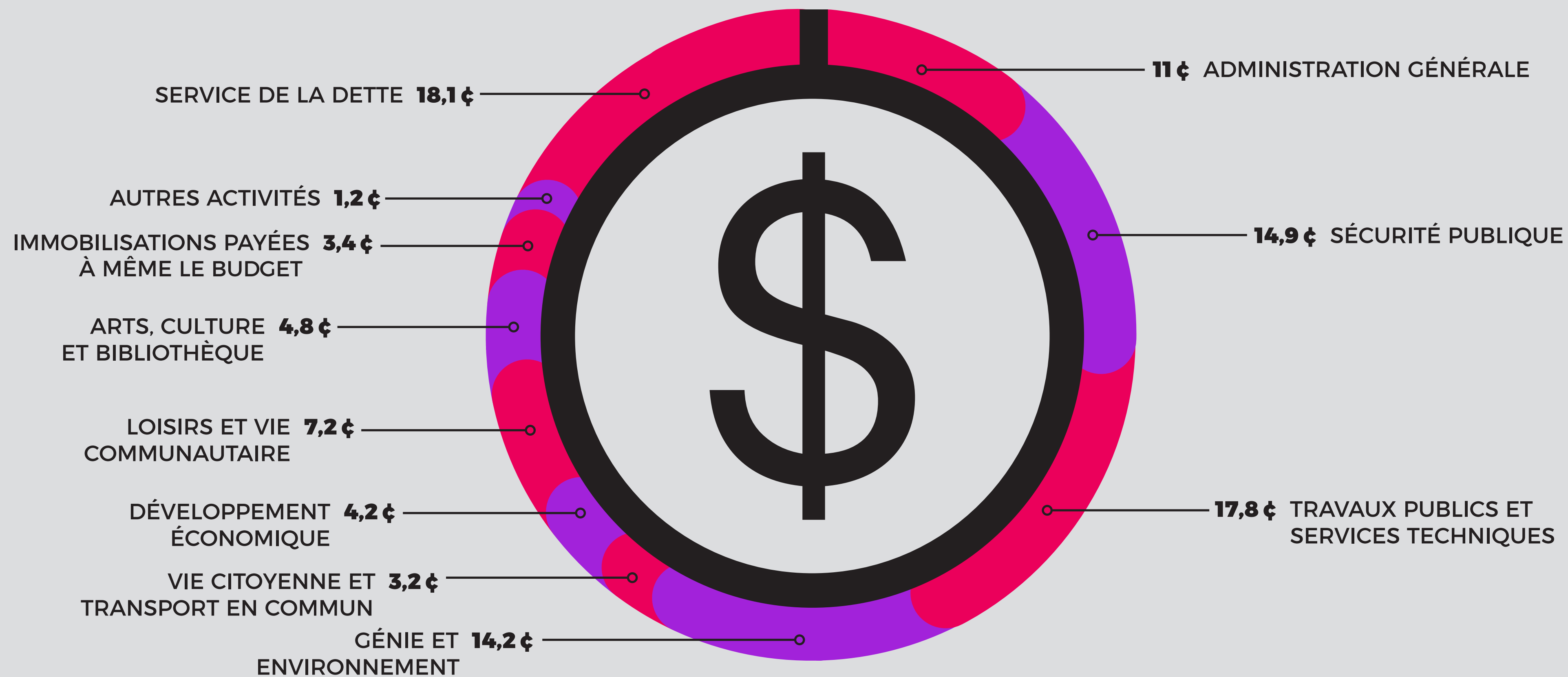
\*Changement du mode de calcul de la part du MAMH à partir du profil financier 2018.

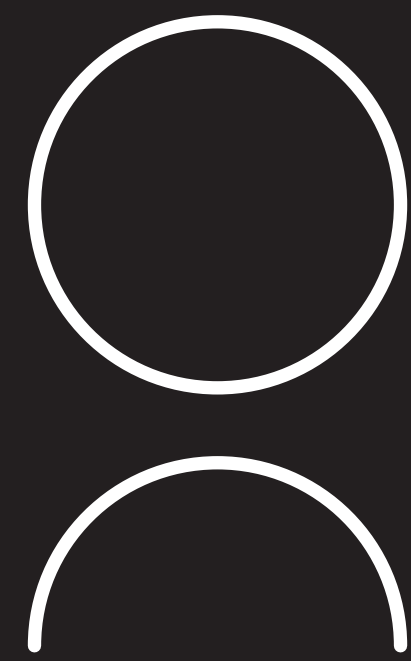
# REVENUS ET DÉPENSES EN BREF



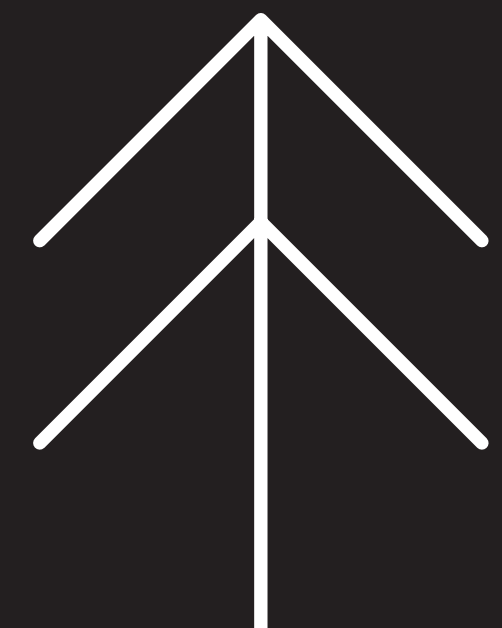


# 1 DOLLAR DE VOS TAXES REPRÉSENTE :





# TAXATION





# TAXES FONCIÈRES

**Taux de taxes**  
(PAR 100 \$ D'ÉVALUATION)

IMMEUBLES  
RÉSIDENTIELS  
**0,805 \$**

AUSSI BAS  
QU'EN 2011

IMMEUBLES NON  
RÉSIDENTIELS  
**1,722 \$**

## TARIFICATION DES SERVICES

### Collecte sélective, déchets et matières organiques

#### DÉCHETS ET MATIÈRES RECYCLABLES



Immeuble  
1 à 6 logements

**120 \$**

/unité d'occupation



Immeuble  
7 logements et +

**110 \$**

/unité d'occupation

#### MATIÈRES ORGANIQUES ET PUTRESCIBLES



Immeuble  
1 à 9 logements

**39 \$**

/unité d'occupation



Immeuble  
10 logements et +

**28 \$**

/unité d'occupation

### Vidange des fosses septiques\*



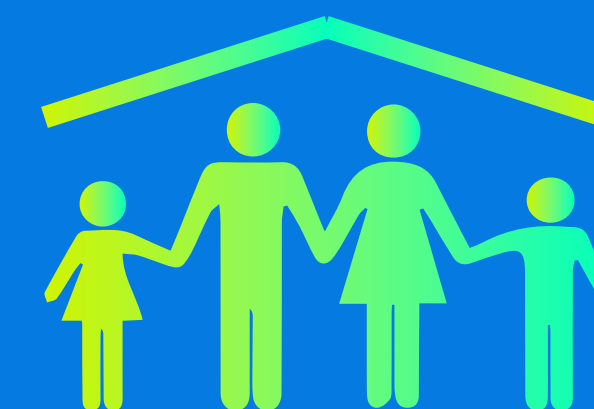
Unité résidentielle

**102 \$**

/année

\*Vidange effectuée tous les deux ans

### Eau potable



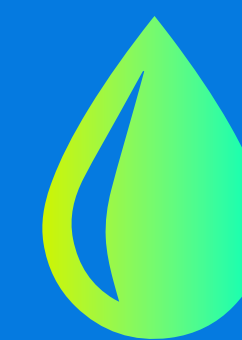
Résidence  
unifamiliale

**128 \$**

Résidence  
multifamiliale

**118 \$**

/unité  
d'occupation



Tarification de  
l'eau au compteur

**0,323 \$**

/m<sup>3</sup>

### Égouts et assainissement

TAXE PAR UNITÉ  
D'OCCUPATION

**106 \$**

TARIFICATION  
AU COMPTEUR

**0,233 \$ /m<sup>3</sup>**

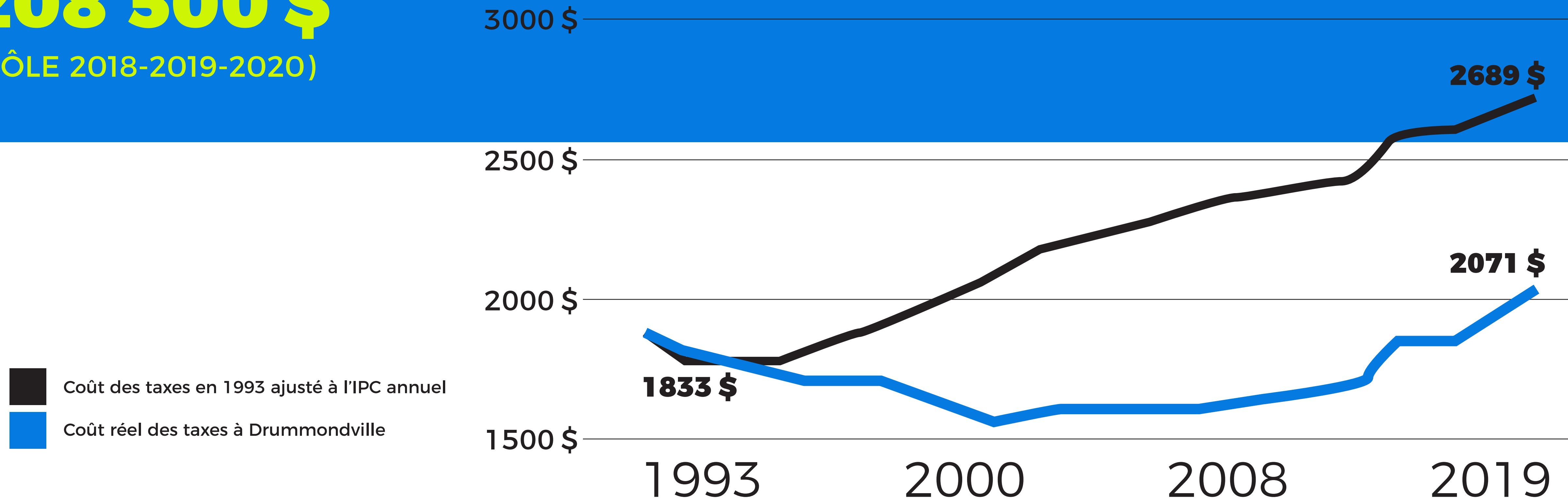
### Traitement des mouches noires

TARIFICATION ABOLIE POUR 2019  
(service maintenu)

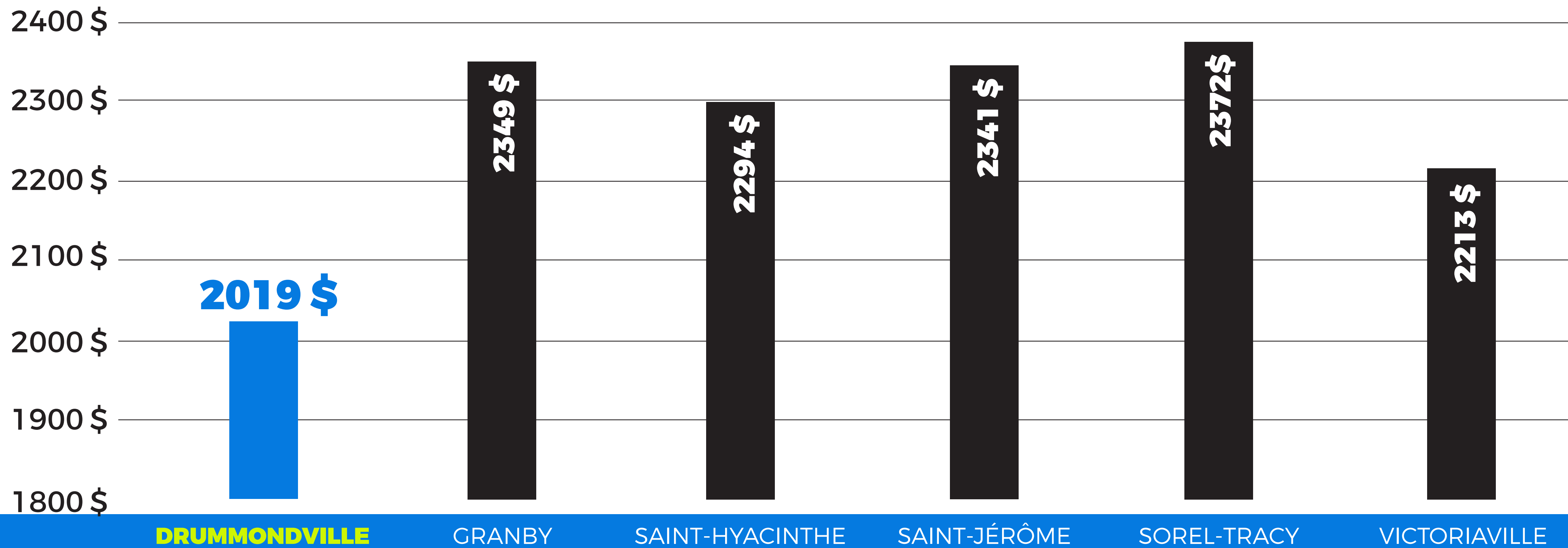
# ÉVOLUTION ET COMPARATIF DES TAXES FONCIÈRES<sup>1</sup> POUR UNE RÉSIDENCE D'UNE VALEUR MOYENNE DE

## 208 500 \$

(RÔLE 2018-2019-2020)



<sup>1</sup>Incluant la tarification des services

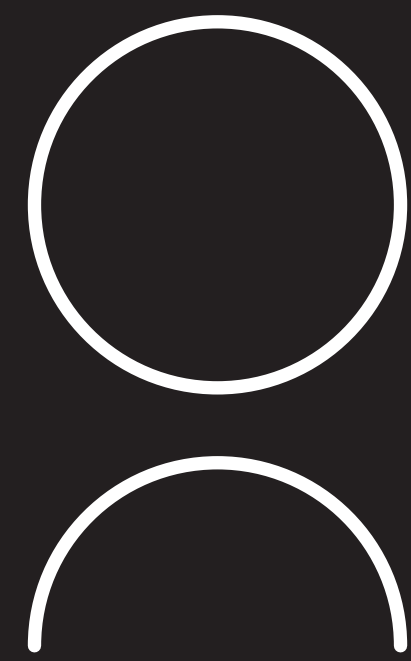


# COMPARATIF DES TAXES FONCIÈRES<sup>2</sup> DE LA RÉSIDENCE MOYENNE PAR MUNICIPALITÉ (ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2018)

<sup>2</sup>Incluant la tarification des services



**ENDETTTEMENT  
TOTAL NET  
À LONG TERME**



# ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME PAR 100 \$ DE RICHESSE FONCIÈRE UNIFORMISÉE (RFU)

DRUMMONDVILLE

**1,55 \$**

MOYENNE DES  
MUNICIPALITÉS  
DE 25 000  
À 100 000 HABITANTS\*

**2,18 \$**

\*Selon le profil financier 2018 publié par le ministère des  
Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)